

# CONDITIONS GENERALES

## SKI ET SNOWBOARD

### Prestations

La finance d'inscription comprend les prestations suivantes :

- le déplacement (depuis le ou les lieux de rassemblement)
- la pension
- le logement
- le libre parcours sur les remontées mécaniques
- l'enseignement par des moniteurs qualifiés

Deux partenaires participent au financement des camps de sport J+S mis sur pied pour les jeunes de 10 à 20 ans, à savoir la Confédération (J+S) et le canton de domicile.

## GÉNÉRALITÉS

### Participation

Les camps de sports J+S du programme BEJUNE sont en priorité réservés aux jeunes filles et jeunes gens domiciliés dans les cantons du Jura et de Neuchâtel et dont les années de naissance correspondent aux indications notés sur le programme. Des participants extérieurs à ces cantons peuvent être acceptés, sous réserve d'une finance d'inscription plus élevée.

### Action famille

Les réductions suivantes sont appliquées lorsque 2 enfants ou plus d'une même famille sont inscrits dans l'un ou l'autre camp du programme BEJUNE, pour autant que l'activité se déroule dans la même semaine, uniquement pour les enfants domiciliés dans les cantons de Neuchâtel et du Jura.

Réduction 2 enfants : Fr. 30.- par enfant et par camp.

Réduction 3 enfants : Fr. 50.- par enfant et par camp.

Pour les camps JU : les camps de basketball et de volleyball ne sont pas concernés par cette action.